

AGRICULTURE

De Ferme en Ferme est de retour le 26 et 27 avril

Les 26 et 27 avril 2025, les agriculteurs ouvrent leurs portes au public. Que vous soyez amateur de potager, d'animaux de la ferme, de produits du terroir, vous trouverez certainement votre bonheur. Préparez-vous à partager un moment de convivialité en famille près de chez vous.

Publié le 16/04/2025 -- Temps de lecture: 10 minutes



Cette année 66 agriculteurs et producteurs vous ouvrent les portes de leurs exploitations agricoles durant le week-end.

Organisé par la Fédération départementale des Civam du Gard avec le soutien et le concours du Conseil départemental du Gard, cet événement vous permet de découvrir et déguster les productions agricoles, et de rencontrer les agriculteurs dans leurs exploitations.

L'eau est la thématique 2025! En complément du programme habituel, plusieurs fermes vous proposeront des visites commentées, des animations autour de cette thématique. Vous pouvez dès à présent consulter le programme des fermes participantes!

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.defermeenferme.com

Cette opération portes ouvertes et l'occasion de revenir sur la production en circuits courts. Elle a pour objectif de faire découvrir au public les savoir-faire et les métiers des agriculteurs engagés dans un développement durable.

Parole d'élue :

Depuis 2014, le Conseil départemental du Gard s'engage activement dans une politique alimentaire visant à promouvoir une agriculture durable et une alimentation de qualité. L'opération "De Ferme en Ferme" s'inscrit pleinement dans cette volonté de mettre en avant les produits locaux et de construire une offre alimentaire de qualité accessible aux Gardoises et aux Gardois. En valorisant une agriculture qui encourage le bio et les circuits courts, le Conseil départemental contribue aujourd'hui à améliorer le bienmanger pour tous.



Cathy CHAULET, Vice-présidente du Conseil départemental du Gard

Déléguée à l'Agriculture et à la Qualité alimentaire



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>